

**COMMUNE DE TAVAUX ET PONTSERICOURT**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 20 mars 2026**

Etaient Présents : MM LETURQUE . CAZENAVE . LE ROUX . RICHEL . DE PROFT . . DELORME .  
MOCKEL . BERNARD . CARLIER . BEVIERE . LEFEVRE . DUBOIS . DELCROIX . FOSCHIATTI VAN HYFTE .  
Absente excusée :

Lors de cette réunion , le Conseil municipal a délibéré des sujets suivants :

**ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Voir feuille de proclamation des résultats ci-joint

**DELIBERATION NOMBRE D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal . En vertu de l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal . ce pourcentage donne à la commune un effectif maximum de quatre adjoints .

Il vous est proposé la création de quatre postes d'adjoints .

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de trois postes d'adjoints au Maire.

**INDEMNITES DES ELUS**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré , fixe le montant des indemnités de fonction allouées aux Adjoints au Maire qui seront versées mensuellement :

1 <sup>er</sup> Adjoint	M. Anthony CAZENAVE	10.70 % de l'indice 1027
2eme Adjoint	M. Pierre-Eloi LE ROUX	10.70 % de l'indice 1027

Suite à sa demande , le 3eme Adjoint , M. Philippe RICHEL ne percevra pas d'indemnités

**Désignation des délégués au conseil communautaire**

En application de l'article L273-11 du code électoral pour les communes de moins de 1 000 habitants sont désignés conseillers communautaire qui sont au nombre de deux :

M. LETURQUE Daniel Maire  
M. CAZENAVE Anthony 1<sup>er</sup> Adjoint

**Désignation des délégués à l'USEDA**

M. Daniel LETURQUE  
M. Joël BEVIERE

**Désignation des membres du CCAS**

Suivant l'article 7 du décret N°95.562 du 6 mai 1995 le Conseil Municipal fixe le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui est de quatre membres élus et quatre membres nommés.

Les membres élus sont les suivants :

M. Martial DELORME  
Mme Sylviane LEROY  
Mme Pascale FOSCHIATTI  
Mme Estelle LEFEVRE

**Election des membres de la commission d'appel d'offre**

Après élection, les membres de la commission d'appel d'offre sont les suivants :

Membres titulaires : M. LETURQUE Daniel Maire  
M. RICHET Philippe  
M. DE PROFT Eric  
M. VAN HYFTE Hugues

Membres suppléants : M. BEVIERE Joël  
Mme VAN DORPE Henriette  
M. CAZENAVE Anthony

<b>COMMISSIONS COMMUNALES 2020</b>
------------------------------------

FINANCES **Daniel LETURQUE** . Philippe RICHET . Anthony CAZENAVE  
. Pierre Eloi LE ROUX

TRAVAUX **Daniel LETURQUE** . Olivier BRIZET . Eric DE PROFT .  
Guy BERNARD .

Fêtes et cérémonies **Anthony CAZENAVE** . Guy BERNARD . Martial DELORME  
Maryline DELCROIX . Pascale FOSCHIATTI . Hugues VAN HYFTE

Service des eaux  
Déchets ménagers **Pierre Eloi LE ROUX** . Olivier BRIZET . Guy BERNARD

Commission  
catastrophes **Philippe RICHET** . Pierre Eloi LE ROUX . Martial DELORME  
naturelles Eric DE PROFT . Hugues VAN HYFTE .

Syndicat Serre Amont **Daniel LETURQUE** . Philippe RICHET

A.M.D.V.M.A **Daniel LETURQUE** . Joël BEVIERE . Philip

<b>Désignation des délégués au Syndicat scolaire Val de Serre</b>
---

Après délibération, sont désignés délégués pour le Syndicat Scolaire Val de Serre :

M. Anthony CAZENAVE  
M. Eric DE PROFT  
Mme Maryline DELCROIX

<b>Désignation du délégué du CNAS</b>
---------------------------------------

Madame FOSCHIATTI Pascale est désignée délégué local pour le collège des Elus au CNAS pour le mandat 2026 à 2032